

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**LES INDUSTRIES CHIMIQUES
DU FLUOR -ICF-**

Siège social : 4 Bis, Rue Amine Abbassi – 1002 –Tunis Belvédère.

La Société Les industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Jamil GOUIDER et Mr Mourad GUELLATY.

**BILAN ACTIFS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**

(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	NOTES	2012	2011
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		833 065	833 065
Moins : amortissements	3	<831 984> 1 081	<819 228> 13 837
Immobilisations corporelles		46 484 293	38 739 169
Moins : amortissements	4	<32 215 471> 14 268 822	<30 709 171> 8 029 998
Immobilisations Financières		21 401 016	21 383 606
Moins : provisions	5	<447 449> 20 953 567	<586 834> 20 796 772
Total des actifs immobilisés		35 223 470	28 840 607
Autres actifs non courants		75 252	165 555
Total des actifs non courants		35 298 722	29 006 162
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		33 066 640	29 459 398
Moins : provisions	6	<356 425> 32 710 215	<618 737> 28 840 661
Clients et comptes rattachés		22 109 005	9 683 403
Moins : provisions		- 22 109 005	- 9 683 403
Autres actifs courants		1 217 415	1 271 747
Moins : provisions	7	- 1 217 415	- 1 271 747
Placements et autres actifs financiers	8	134 309	393 176
Liquidités et équivalents de liquidités	9	4 496 159	1 965 349
Total des actifs courants		60 667 103	42 154 336
Total des actifs		95 965 825	71 160 498

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

BILAN CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2012

(Exprimé en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2012	2011
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		12 000 000	9 000 000
Réserves		35 659 433	35 659 433
Autres capitaux propres		128 024	170 568
Résultats reportés		104 618	3 000 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		47 892 075	47 830 001
Résultat de l'exercice		12 878 082	<2 895 382>
Total des capitaux propres avant affectation	10	60 770 157	44 934 619
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	11	7 550 000	-
Provisions	12	2 752 053	1 067 370
Total des passifs non courants		10 302 053	1 067 370
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	16 248 252	13 201 894
Autres passifs courants	14	2 882 737	1 936 919
Concours bancaire et autres passifs financiers	15	5 762 626	10 019 696
Total des passifs courants		24 893 615	25 158 509
Total des passifs		35 195 668	26 225 879
Total des capitaux propres et des passifs		95 965 825	71 160 498

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DE RESULTAT ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2012

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus		83 541 022	67 589 479
Coût des ventes	Tableau de passage	<62 437 255>	<64 645 885>
Marge brute		21 103 767	2 943 594
Autres produits d'exploitation	16	1 582 540	941 697
Frais de distribution	Tableau de passage	<4 403 096>	<3 444 697>
Frais d'administration	"	<2 406 922>	<2 148 444>
Autres charges d'exploitation	"	<4 051 453>	<1 734 021>
Résultat d'exploitation		11 824 836	<3 441 871>
Charges financières nettes		<47 953>	152 642
Produits des placements	17	959 202	369 066
Autres gains ordinaires	18	161 895	25 131
Résultats des activités ordinaires avant impôts		12 897 980	<2 895 032>
Impôt sur les bénéfices		<19 898>	<350>
Résultats des activités ordinaires après impôts		12 878 082	<2 895 382>
Résultat net de l'exercice		12 878 082	<2 895 382>
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat de l'exercice après modifications comptables		12 878 082	<2 895 382>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2012

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	2012	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		66 083 732	76 051 849
Encaissements reçus des débiteurs divers		785 872	518 507
Sommes versées aux fournisseurs		<61 265 450>	<68 400 733>
Sommes versées au personnel		<7 619 315>	<6 120 358>
Impôts sur les bénéfices		<93 566>	<64 657>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	19	<2 108 727>	1 984 608
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<7 384 102>	<2 251 936>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		33 320	-
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements / cession d'immobilisations financières		501	-
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		227 568	<75 464>
Flux de trésorerie provenant du prêt ESSALAMA SICAF		-	275 000
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		672 744	326 942
Charges financières		<331 154>	<79 327>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	20	<6 781 123>	<1 804 785>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		<1 925>	<2 251 345>
Encaissements provenant des subventions		-	1 981
Remboursement d'emprunts		<340 837>	-
Encaissements provenant des emprunts		8 250 000	-
Encaissement suite à l'émission de nouvelles actions		3 000 000	-
Encaissement en plus auprès des actionnaires		14 261	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	21	10 921 499	<2 249 364>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	22	499 161	810 475
Variation de trésorerie		2 530 810	<1 259 066>
Trésorerie au début de l'exercice		1 965 349	3 224 415
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 496 159	1 965 349
Variation de trésorerie		2 530 810	<1 259 066>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par Destination	Montant	Ventilation				
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements & Provisions	Autres charges	Production déstockée
Coût des ventes	62 437 255	61 695 779	5 512 888	1 321 417	428 382	<6 521 211>
Frais de distribution	4 403 096	-	499 828	-	3 903 268	-
Frais d'administration	2 406 922	230 007	1 578 424	197 435	401 056	-
Autres charges	4 051 453	-	1 060 092	1 898 921	1 092 440	-
Total	73 298 726	61 925 786	8 651 232	3 417 773	5 825 146	<6 521 211>

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits		Charges		Soldes		2012	2 011
Revenus et autres produits d'exploitation	83 541 022	Déstockage de production	-				
Production stockée	6 521 210						
Production immobilisée	51 089						
Total	90 113 321	Total	-	Production		90 113 321	64 786 709
Production	90 113 321	Achats consommés	61 771 325	Marge sur coût matières		28 341 996	8 881 479
Marge commerciale	-	Autres charges externes	5 487 905				
Marge sur coût matières	28 341 996						
Subventions d'exploitation	-						
Produits divers ordinaires	38 534						
Total	28 380 530	Total	5 487 905	Valeur ajoutée brute		22 892 625	4 292 817
Valeur ajoutée brute	22 892 625	Impôts et taxes	50 915				
		Charges de personnel	8 651 232				
Total	22 892 625	Total	8 702 147	Excédent brut d'exploitation		14 190 478	<2 163 785>
Excédent brut d'exploitation	14 190 479	Insuffisance brute d'exploitation	-				
Autres produits ordinaires	1 273 579	Autres charges ordinaires	413 934				
Produits financiers	2 921 766	Charges financières	2 157 583				
Transfert et reprise sur charges	635 228	Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	3 551 554				
		Impôt sur le résultat ordinaire	19 898				
Total	19 021 051	Total	6 142 969	Résultat des activités ordinaires		12 878 082	<2 895 382>
Résultat positif des activités ordinaires	12 878 082	Résultat négatif des activités ordinaires	-				
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-				
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-				
		Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables	-				
Total	12 878 082	Total	-	Résultat net après modifications comptables		12 878 082	<2 895 382>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Exprimé en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

En 2011, l'usine était en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque.

Ces frais sont inscrits directement en charges.

Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le coût d'acquisition desdites participations.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net...

2.5. Evénements postérieurs à la clôture.

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

2.6. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel, le jugement de cette dernière n'a pas encore été prononcé.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Logiciels	425 738	425 738
Brevets licences procédés	407 327	407 327
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Sous Total	833 065	833 065
Moins amortissements	<831 984>	<819 228>
	1 081	13 837

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Terrains	1 552 435	1 540 563
Constructions	7 420 942	7 389 473
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 918 193	26 441 684
Matériel de transport	337 245	378 020
Autres immobilisations corporelles	2 530 045	2 284 499
Immobilisations en cours	7 725 433	704 930
Sous Total	46 484 293	38 739 169
Moins amortissements	<32 215 471>	<30 709 171>
	14 268 822	8 029 998

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Valeurs Brutes			Amortissements				Valeurs Nettes au 31/12/2012	
	Valeur au 31/12/2011	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur au 31/12/2012	Cumul au 31/12/2011	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice		Cumul au 31/12/2012
Logiciels	425 738	-	-	425 738	411 970	-	12 723	424 693	1 045
Brevets licences procédés	407 327	-	-	407 327	407 258	-	33	407 291	36
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	833 065	-	-	833 065	819 228	-	12 756	831 984	1 081
Terrains	1 540 563	11 872	-	1 552 435	-	-	-	-	1 552 435
Constructions	7 389 472	35 820	4 350	7 420 942	5 891 232	<2 646>	325 877	6 214 463	1 206 479
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 441 684	497 327	20 819	26 918 193	22 529 859	<6 072>	1 090 363	23 614 150	3 304 042
Matériel de transport	378 020	33 017	73 792	337 245	234 724	<73 792>	58 118	219 050	118 195
Autres immobilisations corporelles	2 284 499	245 545	-	2 530 044	2 053 357	-	114 451	2 167 808	362 236
Immobilisations en cours	704 930	7 696 625	676 121	7 725 434	-	-	-	-	7 725 434
Total des immobilisations corporelles	38 739 169	8 520 206	775 082	46 484 293	30 709 171	<82 510>	1 588 809	32 215 471	14 268 822
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	39 572 234	8 520 206	775 082	47 317 358	31 528 399	<82 510>	1 601 565	33 047 455	14 269 903

5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Prêts au personnel	75 206	67 797
Participations*	21 084 110	21 084 109
Dépôts et cautionnements	241 700	231 700
Sous Total	21 401 016	21 383 606
Moins provisions	(447 449)	(586 834)
	20 953 567	20 796 772

Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- ACMG	150 000	150 000
- SOTAC	500	500
- ALKIMIA	-	270 585
- Société de Ciment de Bizerte	58 790	45 088
- STB	238 159	118 079
- ENNAKL Automobiles	-	2 582
	447 449	586 834

La société de transport pétrolier n'a pas encore entamé son exploitation depuis sa création, cette société atteint le délai de libération du capital non libéré en 2013, son assemblée générale devrait statuer sur le sort du capital avant l'expiration de ce délai. La partie du capital déjà libérée est placée.

Le poste titres de participations est détaillé dans le tableau suivant :

Titres	Nombre d'actions	Taux de participation	Coût d'acquisition moyen	Valeurs historiques	Acquisition 2012	Cession 2012	Cours Décembre 2011	31/12/2012	Provisions 31/12/2011	Variation
A.C.M.G	15 000	6,00%	10,000	150 000	-	-	-	150 000	150 000	-
SOTAC	5	0,02%	100,000	500	-	-	-	500	500	-
FOIRE DE GABES	200	0,91%	50,000	10 000	-	-	-	-	-	-
ESSALAMA SICAF	69 700	8,71%	10,000	697 000	-	-	-	-	-	-
STE ALKIMIA	51 940	2,67%	32,238	1 674 419	-	-	36,983	-	270 585	(270 585)
ATTIJARI BANK	1 579 303	3,97%	7,858	12 409 429	-	-	15,031	-	-	-
BANQUE DE SOLIDARITE	1 000	0,02%	10,000	10 000	-	-	-	-	-	-
MARHABA BELVEDERE	45 182	11,30%	100,000	4 518 200	-	-	-	-	-	-
STB	63 200	0,25%	11,641	735 733	-	-	7,873	238 159	118 079	120 080
SOTRAPIL	21 000	0,64%	9,333	196 000	-	-	15,832	-	-	-
STE DE STOCKAGE PETRELIERS	20 000	27,78%	100,000	2 000 000	-	-	-	-	-	-
PART NN LIB DE STE DE STOCKAGE DE PETROLE				- 1 500 000						
POULINA HOLDING	1 607	0,00%	5,513	8 859	-	-	6,762	-	-	-
FCP MAXULA CROISSANCE	29	0,29%	100,312	2 909	-	-	15,832			
CIMENTS DE BIZERTE	13 000	0,03%	11,498	149 478	-	-	6,976	58 790	45 088	13 702
ENNAKL	2 017	0,00%	10,700	21 582	-	-	11,097	-	2 582	(2 582)
TOTAL				21 084 110	-	-		447 449	586 834	-139 385

6. STOCKS.

	2012	2011
Matières premières	21 170 393	24 426 808
Matière première en transit	-	-
Matières consommables	2 534 071	2 091 519
Emballages commerciaux	734 014	762 329
Produits finis	8 595 059	2 073 849
Produits en cours	33 103	104 893
	33 066640	29 459 398
Moins provisions pour dépréciation *	<356 425>	<618 737>
	32 710 215	28 840 661

* Les provisions se détaillent comme suit :

	2012	2011
Provision pour dépréciation de produit fini AIF3	44 231	300 000
Provision pour dépréciation de stock ANHYDRITE	-	-
Provision pour dépréciation de matière première	1 161	1 161
Provision pour dépréciation des pièces de rechange	311 033	317 576
	356 425	618 737

7. AUTRES ACTIFS COURANTS.

	2012	2011
Débiteurs divers	1 318	76 525
Compte d'attente actif	567	-
Etat	685 171	596 319
Fournisseurs, avances sur commandes	425 228	540 483
Charges comptabilisées d'avance	15 417	929
Personnel, avances et acomptes	18 050	16 790
Produits à recevoir	66 514	35 552
Emballages à rendre	5 149	5 149
Sous Total	1 217 415	1 271 747
Moins : provisions	-	-
	1 217 415	1 271 747

8. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.

	2012	2011
Prêt au personnel	134 309	105 676
Echéance à moins d'un an ESSALAMA SICAF	-	287 500
	134 309	393 176

9. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.

	2012	2011
Certificats de dépôts	4 147 448	-
Banques (DT)	337 187	189 298
Banques (devises)	7 580	1 772 677
Caisses	3 944	3 374
	4 496 159	1 965 349

10. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 31/12/2012 s'élèvent à 60 770 157 dinars contre 44 934 618 dinars au 31/12/2011 soit une baisse de 15 835 539 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2012 se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation
Situation au 31 Décembre 2011	9 000 000	35 659 433	170 568	3 000 000	<2 895 382>	-	44 934 619
Modifications comptables 2011	-	-	-	-	-	-	-
Soldes après modifications comptables	9 000 000	35 659 433	170 568	3 000 000	<2 895 382>	-	44 934 619
Augmentation de capital souscrite appelée versée	3 000 000						3 000 000
Augmentation de capitale souscrite non appelée	9 000 000						9 000 000
Actionnaires capital non appelé	(9 000 000)						(9 000 000)
Dividendes & autres distributions	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en réserves	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en résultats reportés				(2 895 382)	2 895 382		-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	(42 544)	-	-	-	(42 544)
Résultat de l'exercice 20112	-	-	-	-	12 878 082	-	12 878 082
Modifications comptables 2012	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 Décembre 2012	12 000 000	35 659 433	128 024	104 618	12 878 082	-	60 770 157

11. EMPRUNTS.

		2012	2011
EMPRUNT ATTIJARI BANK		2 300 000	-
EMPRUNT BANQUE DE TUNISIE		5 250 000	-
		7 550 000	-

12. PROVISIONS.

Les provisions s'analysent comme suit :		2012	2011
Provisions litiges pollution	(a)	840 123	144 810
Provisions pour contentieux fiscal	(b)	586 754	519 236
Provision pour indemnité de départ à la retraite	(c)	1 200 000	300 000
Provision pour risque sur achat oléum	(d)	125 176	103 324
		2 752 053	1 067 370

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des citoyens de la zone industrielle ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale suite à une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les dix années à venir. Jusqu'au 31/12/2012, la société a constaté une dotation annuelle forfaitaire de 100 000 dinars au titre de cette provision. En 2012, la société a mis en place un procédé de détermination exacte de cette provision.
- (d) Cette provision est constituée dans le but de couvrir les risques de retard de paiement des factures du groupe chimique

13. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :		2012	2011
Fournisseurs d'exploitation locaux		702 616	2 830 499
Fournisseurs d'exploitation étrangers		12 085 005	8 418 409
Fournisseurs d'immobilisations locaux		168 486	141 342
Fournisseurs d'immobilisations étrangers		419 282	254 934
Fournisseurs factures non parvenues		2 750 784	1 518 538
Fournisseurs, retenues de garantie		122 078	38 172
		16 248 252	13 201 894

14. AUTRES PASSIFS COURANTS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :	2012	2011
Personnel et comptes rattachés	1 569 199	786 085
Etat et collectivités publiques	261 077	208 934
Produits constatés d'avance	128 465	122 348
Actionnaires dividendes à payer	1 129	3 258
CNSS et organismes sociaux	672 227	495 131
Créditeurs divers	250 640	321 163
	2 882 737	1 936 919

15. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :	2012	2011
Echéance à moins d'un an sur emprunt ATTIJARI BANK	600 000	-
Intérêts courus non échus sur emprunt ATTIJARI BANK	15 903	-
Crédit de préfinancement export	854 645	3 809 502
Crédit de gestion pour le financement des importations	4 287 676	6 210 194
Intérêts courus non échus sur crédits de gestion	4 402	-
	5 762 626	10 019 696

16. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2012	2011
Revenus loyers	450 529	429 075
Production immobilisée	51 089	60 705
Remboursements divers	63 941	25 487
Cessions diverses	21 250	200
Autres produits sur chargement et déchargement	69 903	73 470
Jeton de présence	3 125	5 125
Reprise de provision pour affaire pollution	41 221	47 723
Reprise de provisions sur :		
- Produit fini AIF3	255 769	85 000
- Produit fini Anhydrite	-	13 182
- Stock matière première	-	-
- Stock pièces de rechange	6 543	2 835
Reprise de provision pour risque fiscal prescrit	-	30 679
Quote-part des subventions inscrites au résultat de l'exercice	42 543	89 989
Autres	11 872	1 981
Produits liés à une modification comptable	564 755	76 246
	1 582 540	941 697

17. PRODUITS DES PLACEMENTS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Placements	55 372	10 582
Dividendes	622 945	315 483
Produits sur prêts accordés au personnel	2 964	4 408
Reprise de provision sur valeurs mobilières	273 166	15 964
Intérêts sur crédit ESSALAMA SICAF	4 755	22 629
	959 202	369 066

18. AUTRES GAINS ORDINAIRES.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Plus-value sur cession de valeurs mobilières	6 124	-
Plus-value sur cession d'immobilisations	33 320	-
Intérêts créditeurs des comptes courants	13 047	9 079
Annulation de provision pour dette fournisseur	-	15 400
Indemnisation assurance	83 628	652
Autres	25 776	-
	161 895	25 131

19. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 31/12/12 à (2 108 727) DT résulte de :

1) Encaissements :	66 869 604
- encaissements auprès des clients	66 083 732
- encaissement reçu des débiteurs divers (location immeubles)	785 872
2) Décaissements :	(68 978 331)
- décaissements d'exploitation	(68 978 331)

20. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à (6 781 123) DT. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

1) Encaissements		1 129 432
- remboursement des prêts accordés au personnel		135 368
- remboursement des prêts accordés à ESSALAMA SICAF		287 500
- produits des placements		31 364
- produits prêt ESSALAMA SICAF		4 829
- produits des participations dividendes reçus		622 944
- revenus des comptes courants		10 481
- produits des jetons de présence reçus		3 125
- encaissement provenant de la cession d'immobilisations		33 320
- revenu SICAV Trésor		501
2) Décaissements		(7 910 555)
- acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(7 384 102)
- prêts accordés au personnel		(195 300)
- frais de banque		(331 153)

21. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à 10 921 499 DT au 31/12/2012 et ce détaillent comme suit :

1) Encaissements		11 264 261
- encaissement emprunt BANQUE DE TUNISIE		5 250 000
- encaissement emprunt ATTIJARI BANK		3 000 000
- émission nouvelles actions		3 000 000
- encaissement en plus auprès des actionnaires		14 261
2) Décaissements		(342 762)
- dividendes payés		(1 925)
- intérêts sur emprunt BANQUE DE TUNISIE		(219 110)
- intérêts sur emprunt ATTIJARI BANK		(21 727)
- reclassement échéance à moins d'un an sur emprunt ATTIJARI BANK		(100 000)

22. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La fluctuation du cours du US Dollars au cours de l'exercice 2012 a engendré des gains de change sur les comptes bancaires de 499 161 DT.

23. LES PARTIES LIEES :

Les parties liées se présentent à la date du 31 décembre 2012 comme suit :

LIBELLE	NBRE ACTIONS	POURCENTAGE
ARMICO	560 000	26,667%
STE MARHABA INTERNATIONAL	389 355	18,526%
STE MARHABA BEACH	360 368	17,160%
SOHOTO HOTEL SALEM	101 360	4,827%
TOUR KHALAF	94 351	4,493%
COMPTOIRE NATIONALE DU PLASTIQUE	58 840	2,802%
MARHABA	23 355	1,111%
DRISS HICHEM	20 584	0,980%
MARHABA PALACE	7 483	0,356%
ESSALAMA SICAF	5 508	0,262%
MARHABA BEACH	1 160	0,055%
DRISS M'HAMMED	348	0,016%
DRISS M'HAMMED BEN HICHEM	70	0,003%
LAKHDAR TLILI	35	0,002%
TIJANI BEN HMIDA CHELLI	35	0,002%
COMPTOIR NATIONAL PLASTIQUE	5	0,001%
STE TOUR KHALEF	5	0,001%

Par ailleurs la société a réalisé au courant de l'exercice 2012, avec les parties liées, les opérations suivantes :

Perception de dividendes distribués par la société MARHABA pour un montant de 271 092 dinars

24. ENGAGEMENTS.

Les engagements de la société se détaillent comme suit :

- ***Engagements de vente.***

Les engagements de vente de fluorure d'aluminium au 31 décembre 2012 portent sur 35 000 tonnes.

- ***Engagements d'achat.***

Les engagements d'achats de matières premières au 31 décembre 2012 portent sur 50 000 tonnes de spath fluor et 40 000 tonnes d'alumine.

- ***Engagements de financement reçus***

- a) Au 31 octobre 2011, et dans le cadre de son plan d'investissement, la société a signé un contrat de crédit à moyen terme auprès d'Attijari Bank pour un montant de 5 000 000 dinars remboursable sur cinq ans avec un taux d'intérêt égal à TMM+0.85% contre un nantissement de titres. Le montant non encore débloqué de cet emprunt s'élève à 2 000 000 au 31/12/2012
- b) Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a conclu deux engagements à moyen terme détaillés comme suit :
 - Un crédit accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars et dont le contrat a été signé le 28 décembre 2011. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt égal à TMM+1%. Le montant non encore débloqué de cet emprunt s'élève à 9 750 000 dinars au 31/12/2012 ;
 - Un crédit de 10 000 000 dinars accordé par la BIAT, remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. Ce crédit n'a pas encore été débloqué au 31/12/2012.

Ces deux engagements sont couverts par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et le nantissement du matériel à acquérir.

25. STATUT FISCAL.

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. Elle continue à bénéficier de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013.

Pour les exercices ultérieurs, la société sera soumise à l'impôt sur les sociétés au titre de ses bénéfices provenant de l'exportation au taux de 10% conformément aux dispositions réglementaires précitées.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
TUNIS.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

2- Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière la société "Les Industries Chimiques du Fluor", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir une conséquence sur notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Fait à Tunis le 16Avril 2013

Les commissaires aux comptes

Mourad GUELLATY

Cabinet Mourad Guellaty

Consulting Members Group

**Représentée par
Mohamed Jamil GOUIDER**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
TUNIS.**

En application des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2012 :

1.1. Crédit auprès de la BIAT :

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a signé un contrat de crédit à moyen terme accordé par la BIAT pour un montant de 10 000 000 dinars remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. Le déblocage de cet emprunt n'a pas encore été effectué au 31/12/2012.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs à 2012 :

2.1. Crédit auprès de la Banque de Tunisie :

Dans le cadre du financement de la nouvelle unité d'acide sulfurique, la société a obtenu un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce au taux d'intérêt égal à TMM+1%. L'encours de ce crédit s'élève à 5 250 000 dinars et les charges d'intérêts correspondantes constatées en 2012 s'élèvent à 219 110 dinars.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir

2.2. Crédit auprès d'ATTIJARI BANK :

Dans le cadre de son plan d'investissement, la société a obtenu un crédit auprès d'ATTIJARI BANK pour un montant de 5 000 000 dinars. Ce crédit est remboursable sur cinq ans à un taux d'intérêt égal à TMM+0,85% contre un nantissement de titres. L'encours de ce crédit s'élève à 2 900 000 dinars dont 600 000 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts relatives à cet emprunt constatées en 2012 s'élèvent à 37 630 dinars.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

3.1. Rémunération du Président Directeur Général :

Nous portons à votre connaissance que la rémunération du Président Directeur Général pour l'exercice 2012, telle qu'elle ressort des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 s'élève, en net, à 112 938 dinars.

D'autre part, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture et de la prise en charge des dépenses y afférentes.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la convention collective à laquelle est soumise la société, une indemnité de départ à la retraite serait allouée au Président Directeur Général. Le montant de cette indemnité serait égal à six mois de salaire calculés sur la base des salaires perçus lors du départ à la retraite.

3.2. Montants servis aux administrateurs :

Les jetons de présence servis aux administrateurs au cours de l'exercice 2012 s'élève à 180 000 dinars.

En dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Tunis le 16 Avril 2013

Les commissaires aux comptes

Mourad GUELLATY

Cabinet Mourad Guellaty

Consulting Members Group

**Représentée par
Mohamed Jamil GOUIDER**